



APPEL A PROPOSITIONS DE PROJET

*RE-GAIN - Scaling solutions for food loss in Africa (En Français
- Mise à l'échelle de solutions pour réduire les pertes
alimentaires en Afrique)*

*Transformation des céréales complètes pour la nutrition et la
réduction des pertes post-récolte*

1. SYNOPSIS DE L'APPEL A PROPOSITIONS

Numéro de référence : PD/RFCN 043/2025

Date de publication : -----

Pays / zone géographique : Burkina Faso.

Calendrier de développement des propositions :

Activités	Date
Réunion d'information préalable à l'appel d'offres RE-GAIN Wholegrain – Burkina Faso	Date : 24.11.2025 Heure: 11h00, heure du Burkina Lien de réunion ID de réunion : 370 757 882 390 05 Code d'accès : JT3te7Ef
Conférence des soumissionnaires	24 Novembre 2025
Date limite de soumission des notes conceptuelles	30 Novembre 2025

Organisation Emettrice : AGRA

Adresse : West End Towers, 4th Floor
Kanjata Road, off Muthangari Drive, Off Waiyaki Way
P.O. Box 66773 Westlands, 00800
Nairobi, Kenya



2. CONTEXTE

2.1. AGRA

Créée en 2006, AGRA est une institution africaine dirigée et implantée en Afrique qui place les petits exploitants agricoles au centre de l'économie du continent en transformant l'agriculture, d'un simple moyen de survie en une activité rentable et durable. Avec ses partenaires, AGRA travaille à renforcer durablement les systèmes alimentaires africains.

2.2. Programme RE-GAIN

Le programme RE-GAIN – Scaling solutions for food loss in Africa (*En Français : Mise à l'échelle de solutions pour réduire les pertes alimentaires en Afrique*) vise à répondre aux impacts du changement climatique sur les pertes alimentaires au stade de la récolte et du post-récolte dans sept pays africains : Burkina Faso, Éthiopie, Kenya, Malawi, Tanzanie, Ouganda et Zambie. Le programme met l'accent sur le renforcement de la sécurité alimentaire en soutenant l'adaptation innovante de la chaîne de valeur de la récolte et du post-récolte. Il vise à réduire les pertes alimentaires, améliorer la qualité des aliments, renforcer les capacités locales et réduire les risques climatiques grâce à la large adoption des Solutions de Réduction des Pertes Alimentaires (FL-RS) parmi les petits exploitants agricoles. Le programme s'articule autour de trois axes principaux à savoir, l'approche centrée sur les producteurs, l'approche centrée sur les fournisseurs, et l'appui institutionnel.

3. OPPORTUNITE DE FINANCEMENT

RE-GAIN est une initiative multi-pays visant à renforcer l'adoption des Solutions de Réduction des Pertes Alimentaires dans sept pays d'Afrique dont le Burkina Faso. Cet appel porte spécifiquement sur la promotion de la transformation des grains entiers et le renforcement des marchés institutionnels pour la farine ou les aliments transformés à base de grains entiers. Ce volet répond à la nécessité de réduire les « pertes alimentaires cachées » qui surviennent lors des multiples étapes de la transformation des aliments



trop raffinés, ainsi qu'au besoin critique de lutter contre les carences nutritionnelles causées par le sur-raffinage et les mauvaises pratiques de transformation des grains. L'objectif de cette intervention est non seulement de réduire les pertes liées au processus de transformation, mais également à augmenter la valeur nutritionnelle des aliments de base, contribuant simultanément à renforcer la résilience, répondre aux carences macro et micro-nutritionnelles, assurer la sécurité alimentaire et renforcer les capacités des Petites et Moyennes Entreprises (PME) pour répondre aux exigences du marché.

3.1. Domaines d'Intervention

Cet appel cible des interventions qui promeuvent la transformation des grains entiers et le renforcement des marchés institutionnels pour les aliments ou farines à base de grains entiers, en tant que solution de réduction des pertes alimentaires, tout en contribuant à améliorer la nutrition et les revenus des communautés ciblées au Burkina Faso.

Description de l'Opportunité du Financement :

AGRA recherche des organisations capables de mettre en œuvre des solutions de transformation des grains entiers, notamment :

- **Renforcer les capacités et promouvoir la transformation des grains entiers :** Appuyer les PME, les coopératives et autres transformateurs de grains dans la production de farine complète.
- **Renforcer/Créer des liens de marché institutionnels :** Faciliter les liens commerciaux entre les transformateurs/producteurs d'aliments et les marchés institutionnels (Programmes d'alimentation scolaire, Hôpitaux, Prisons, Programmes de filets sociaux).
- **Sensibiliser les consommateurs :** Mettre en œuvre des messages de sensibilisation sur les aliments à base de grains entiers, promouvant leur consommation, leurs bénéfices nutritionnels, leur potentiel de réduction des pertes alimentaires et leurs liens avec l'adaptation climatique.
- **Améliorer l'accès à la technologie et au financement :** Renforcer ou permettre aux transformateurs d'acquérir et d'augmenter leurs capacités de transformation et de commercialisation de farine complète.



- **Mener des actions de plaidoyer pour le renforcement des politiques** : Défendre l'adoption de cadres réglementaires et la mise en œuvre de programmes soutenant la promotion des aliments à base de grains entiers dans les marchés institutionnels.

3.2. Conditions Spéciales

- La mise en œuvre doit avoir lieu dans les zones RE-GAIN intervenant déjà au Burkina Faso (Boucle du Mouhoun, Centre-Ouest, Hauts-Bassins, Cascades et Sud-Ouest).
- Les candidatures doivent être conformes à la Politique Environnementale et Sociale de AGRA.

3.3. Durée d'Exécution

La durée maximale d'exécution est de 36 mois, de 2026 à 2028. Chaque demande de subvention doit être contextualisée en fonction de la ou des solution(s) proposée(s).

4. CRITERES D'ÉLIGIBILITE

4.1. Type d'Organisation

Les partenaires potentiels de mise en œuvre sont des organisations à but non lucratif, des organisations non gouvernementales, des entreprises du secteur privé, ainsi que des départements gouvernementaux disposant d'une expertise technique et de compétences dans les domaines suivants : systèmes agroalimentaires, gestion post-récolte, transformation alimentaire, gestion de projets, adaptation au changement climatique, renforcement des capacités, gestion des connaissances, ainsi que dans tout autre domaine pertinent.

4.2. Capacité du Partenaire

Les candidats qui répondent aux critères d'éligibilité ci-dessus doivent démontrer une expérience dans les domaines suivants :

Exigences d'Aptitude ("Fit for Purpose") :

- Enregistrement légal valide dans le pays, avec les documents d'enregistrement requis.



- Certifications, agréments ou permis pertinents, conformément à la législation nationale.
- Activité principale exercée dans le pays hôte.
- Situation financière saine.
- Capacité et compétences opérationnelles suffisantes pour exécuter les activités requises.
- Preuve d'une performance passée favorable dans le domaine couvert par cet appel.
- Systèmes comptables, pratiques d'approvisionnement et intégrité/éthique organisationnelle conformes aux exigences d'AGRA.
- Ne pas avoir été exclu précédemment de l'éligibilité au financement par les partenaires d'AGRA.
- Démontrer l'inclusion (jeunes, femmes, groupes vulnérables/marginalisés) et des principes de durabilité.

Compétences techniques :

- Un minimum de 5 à 7 ans d'expérience organisationnelle démontrable dans les domaines suivants : développement des chaînes de valeur, agriculture durable, développement des PME agricoles, transformation alimentaire et nutrition, systèmes d'accès au marché et au financement, politiques agricoles et/ou des systèmes alimentaires, adaptation au changement climatique, systèmes de vulgarisation agricole.
- Capacité démontrée à travailler avec des partenaires du secteur privé et expérience dans le développement des chaînes de valeur.
- Expérience de travail avec les femmes et les jeunes (ainsi qu'avec d'autres groupes mal desservis).
- Une équipe disposant d'une expérience avérée dans les chaînes de valeur agricoles des petits exploitants, les PME agroalimentaires (agri-PME) et la nutrition en Afrique ; ainsi qu'une expérience en changement climatique, développement des PME, plaidoyer et collaboration avec les institutions nationales.
- Présentation de personnels qualifiés : CV du personnels clés proposés.



4.3. Autres Domaines Techniques Spécifiques

Développement des capacités et Assistance technique

- Formation à la transformation des grains entiers pour les transformateurs alimentaires, incluant la sécurité alimentaire, la rétention des nutriments, la durée de conservation, l'emballage et les marchés potentiels.
- Compétences techniques en : (i) Développement des capacités des PME, (ii) Sensibilisation aux opportunités de marché, (iii) Appui aux transferts de technologies.

Intégration des marchés institutionnels

- Renforcement des marchés institutionnels pour la farine complète, en reliant les petits exploitants agricoles, les transformateurs alimentaires et les PME aux écoles, hôpitaux et programmes de protection sociale.
- Appui à la mise en place de mécanismes formels pour les accords d'achat institutionnels.

Sensibilisation des consommateurs et création de la demande

- Campagnes axées sur le marché concernant la farine/aliments à base de grains entiers et leurs bénéfices nutritionnels et sanitaires.

Facilitation du financement et des investissements

- Appui à l'accès au financement et aux partenariats public-privé pour les PME de transformation des grains.
- Formation en services de développement commercial pour les PME produisant de la farine complète.

5. CRITERES D'ÉVALUATION

Critères d'Évaluation	Description	Pourcentage
Expérience passée	Expérience antérieure, qualifications du personnel, succès démontré dans des projets similaires	30%
Approche technique	Capacité technique : méthodologie, innovation,	50%



	compréhension du contexte et modèle de mise en œuvre	
Capacité de gestion	Aptitude organisationnelle (Fit-for-Purpose) : capacité institutionnelle, systèmes financiers, gouvernance et mécanismes de suivi	20%

6. GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Les candidats présélectionnés devront soumettre :

- Les rapports d'évaluation des risques environnementaux et sociaux (E&S)
- Les plans d'action de mitigation environnementale et sociale.
- Toute autre documentation liée à la conformité E&S (par exemple : conformité à la liste d'exclusion d'AGRA, évaluation de l'impact sur les peuples autochtones, etc. — AGRA fournira des orientations)

7. Comment Soumissionner ?

Si vous êtes éligible et intéressé par cet Appel à proposition, veuillez soumettre votre candidature en suivant les étapes ci-dessous :

- **S'inscrire :** <https://amisprod.agra.org/login>
- **Créer un profil de demandeur**
- **Se connecter au système** et rechercher cet Appel à Propositions
- **Soumettre votre candidature** sous « *Create New Response* » au plus tard le 30 Novembre 2025

Pièces justificatives requises :

- Certificat d'enregistrement
- Profil de l'organisation
- États financiers audités
- CV de l'équipe
- Liste d'au moins trois (03) missions similaires avec références de contact



- Toute autre documentation conforme aux critères d'éligibilité mentionnés ci-dessus

Livrables attendus :

- Augmentation de la consommation de farine complète dans les aliments de base grâce au renforcement des marchés institutionnels.
- Augmentation du nombre d'accords d'achat pour la farine complète ou les produits alimentaires à base de grains entiers entre producteurs, transformateurs et acheteurs institutionnels.
- Renforcement des capacités des PME et/ou transformateurs à collecter, transformer et commercialiser des aliments à base de grains entiers.
- Accroissement de la production et de la diffusion de connaissances sur les avantages des aliments à base de grains entiers en matière de nutrition, de résilience au changement climatique et de réduction des pertes alimentaires.
- Élaboration de notes de politique spécifiques au pays sur les aliments à base de grains entiers, les pertes alimentaires et leurs bénéfices nutritionnels.

Contact :

AGRA

Email : rfcn@agra.org

Site Web : <https://agra.org/>

AGRA se réserve le droit de prendre la décision finale concernant le processus de sélection. Bien que des retours ne puissent pas être fournis dans tous les cas, l'organisation demeure engagée à garantir un processus équitable et transparent.